

Pour diffusion immédiate

La suite du programme de protection des forêts contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette 2016

Québec, le 7 septembre 2016 – Dans le cadre de son programme d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) désire informer la population qu'elle réalisera cet automne, une récolte d'échantillons dans les forêts de certaines régions du Québec (soit la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine). Devant être complétés avant l'arrivée des conditions hivernales, ces travaux permettront de prédire les niveaux d'infestation pour la prochaine saison estivale. Ces informations sont donc essentielles à la préparation d'un programme de pulvérisation aérienne d'insecticide biologique pour l'année suivante.

Mandatée par le gouvernement du Québec, la SOPFIM déploie toute son énergie à réduire les impacts de ce ravageur, pour le bénéfice de l'ensemble des utilisateurs du milieu forestier. Le fait de conserver la forêt vivante pendant une épidémie majeure contribue au maintien des activités socio-économiques. Pour les adeptes de chasse et pêche, la conservation d'un couvert forestier fournit un habitat de qualité supérieure pour la faune, comparativement à des forêts dévastées par un insecte ravageur.



Forêt protégée



Forêt dévastée

Il est donc possible que vous rencontriez des employés sur ou près de vos territoires de chasse. Ces derniers seront en devoir; nous vous prions d'être indulgents si une telle situation se présente. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à visiter le site Internet de la SOPFIM (www.sopfim.qc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous à l'adresse électronique sopfim@sopfim.qc.ca ou encore en téléphonant sans frais au 1 877 224-3381.

- 30 -

Source: Isabelle Lapointe

Responsable des ressources humaines et des communications

Téléphone: 418 681-3381 poste 266

i.lapointe@sopfim.qc.ca

